



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 19 décembre 2024

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Christine CORBILLON, Danielle LANGLOIS représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT, Martine SCOTTO DI VETTIMO (partie après point n°13) et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir**

Mme Corinne PICARD  
Mme Edith CHOUTEAU  
Mme Christelle TREHET-COLLET  
Mme Monique LE BIHAN

**Absent excusé**

M. Gérald BOUSSICAULT

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

**Convocation adressée le 13 décembre 2024, CASF, article R123-16**

**POINT N°16 – EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES AU PRESIDENT**

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,  
Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

28/11/24	DP24-55	Virement de crédits n°1/2024
15/11/24	DP24-56	Secours d'urgence
22/11/24	DP24-59	Colis d'urgence
02/12/24	DP24-58	1ère domiciliation

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration approuve cette proposition.**



Le Président,  
Jean-Paul PAVILLON

